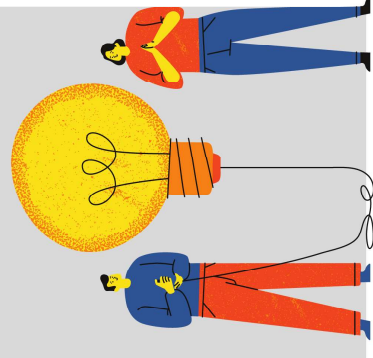
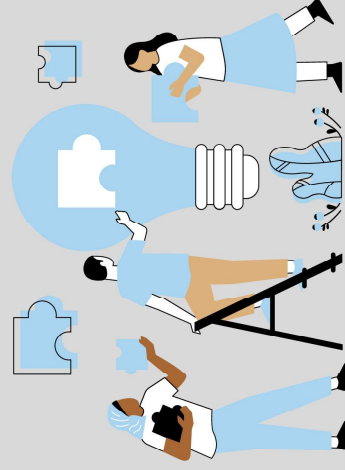


2024

**ASSOCIATION DES MAIRES ET DES
PRESIDENTS D'EPCI DU CANTAL
ASSEMBLEE GENERALE**

**04 OCTOBRE 2024
AURILLAC**





MOT DE BIENVENUE

Pierre MATHONIER
Maire d'Aurillac





INTRODUCTION

Christian MONTIN
Président de l'AMF 15

09H15 ATELIER 1

- EDF au côté des collectivités pour la transition énergétique dans le Cantal

10H00 MOT D INTRODUCTION

- M. MATHONIER, Maire d'Aurillac
- M. MONTIN Christian, Président de l'AMF 15

10H20 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

- Rapport d'activité : Mme CABECAS Valérie, Secrétaire générale de l'AMF 15
- Rapport financier : M. GIMENEZ Antoine, Trésorier de l'AMF 15
- Rapport d'orientation : M. MONTIN Christian, Président de l'AMF 15

11H00 LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU CANTAL À VOS CÔTÉS

- M. FAURE Bruno, Conseiller régional - Président du Conseil Départemental du Cantal

11H30 VOTE DES RAPPORTS ET ÉCHANGE AVEC LA SALLE

11H45 L'AMF ET SON RÉSEAU

- Mme POUZADOUX, Secrétaire générale Adjointe de l'AMF et Maire de Gannat

11H45 CONCLUSION

- M. BUCHAILLAT Laurent, Préfet du Cantal

12H15 REMISE DES TROPHEES DES VICTOIRES DE L'INVESTISSEMENT

12H30 INAUGURATION DU SALON

13H00 BUFFET DEJEUNATOIRE

14H30 ATELIER 2 :

- Comment renforcer l'attractivité du Cantal ?

15H30 DEMONSTRATION DES ARTISANS D ART

16H15 ATELIER 3 :

- Présentation du dispositif France Ruralités Revitalisation

17H00 COCKTAIL DE CLOTURE

2023-2024

Rapport d'activités

Présenté par Valérie CABECAS, Secrétaire Générale de l'AMF 15

SOMMAIRE

PREMIERE PARTIE

L'Association des Maires et des Présidents d'EPCL du Cantal

DEUXIEME PARTIE

L'Exercice de nos Missions



PREMIERE PARTIE

L'ASSOCIATION DES MAIRES ET DES PRESIDENTS D'EPCI DU CANTAL

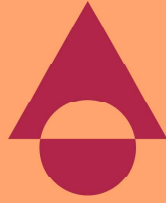
L'Association des Maires et des Présidents d'EPCI du Cantal a été créée en 1947.

Actuellement, administrée par un Conseil d'Administration et un Bureau élu en date du 10 octobre 2021 à l'occasion de l'Assemblée Générale de l'AMF 15.

Le Conseil d'Administration est composé de 32 membres et le bureau de l'AMF 15 de 11 membres et 2 contrôleurs de gestion.

 **LE RÔLE DE L'AMF 15**

 **LA VIE DE NOS INSTANCES**



LE ROLE DE L'AMF 15

1

NOS OBJECTIFS

- Mener une action
- Impulser un maillage territorial
- S'appuyer sur un réseau national

3

NOS MISSIONS

- Une force de propositions et de représentations auprès des élus
- Une information permanente et synthétique
- Une fonction de conseil, de formation et d'aide à la décision

2

NOS VALEURS

- Partage d'expériences
- Libertés locales
- Convivialité
- Proximité
- Echanges
- Pluralisme

4

NOS COMPETENCES

- Un programme de formations adaptées à leur demande et aux différentes compétences des collectivités ;
- Un conseil juridique assuré notamment par les équipes spécialisées de l'AMF national ;
- Un soutien et une écoute permanente concernant le statut et les responsabilités des élus.



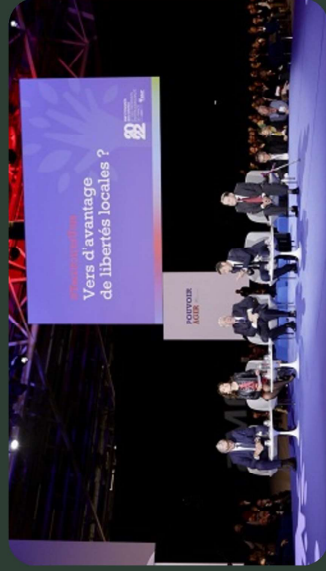
LA VIE DE NOS INSTANCES



ASSEMBLEE GENERALE 2023
En présence de Davis LISNARD, Président de
l'AMF national



CONSEIL D'ADMINISTRATION 2023-2024
Présentation et calendrier des rencontres



CONGRES DES MAIRES 2023
POUVOIR D'AGIR

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2023

MAURIAC



VISITE DE L'EXPLOITATION DE M. FABRE

M. FABRE, Maire de Saint Chamant et agriculteur a présenté son exploitation en présence de M. LISNARD et du conseil d'administration de l'AMF 15, accompagné de son fils. Un temps d'échange a eu lieu sur l'avenir de l'agriculture, les moyens pour parvenir à exploiter de manière raisonnée et protéger les systèmes d'élevage durable

M. MONTIN, Président de l'AMF 15 a remis à M. LISNARD, le Manifeste : "Pour un élevage de ruminants durable au service de territoires vivants"



ASSEMBLEE STATUTAIRE 2023

- Rapport d'activité 2023 présenté par Valérie CABECAS
- Rapport financier 2023 présenté par Antoine GIMENEZ
- Rapport d'orientation 2024 présenté par Christian MONTIN



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2023

SAINT FLOUR



Plusieurs sujets ont été évoqués, parmi eux : le ZAN avec la loi climat et résilience, les logements locatifs, la fiscalité locale, la retraite des agriculteurs, etc.

M. LISNARD a rappelé la nécessité d'avoir une relation de confiance entre les Maires, praticiens du quotidien, et une fonction publique d'Etat compétente et intégrée.



M. LISNARD a insisté sur le fait que " La fonction de maire est captivante et passionnante mais elle est aussi difficile", d'où l'importance de la force du réseau de l'AMF national, en témoigne les 12 000 questions juridiques traitées annuellement par les services de l'AMF.



L'AMF est la plus grande association de communes rurales de Frances, mais aussi de métropoles et de grandes et moyennes communes."

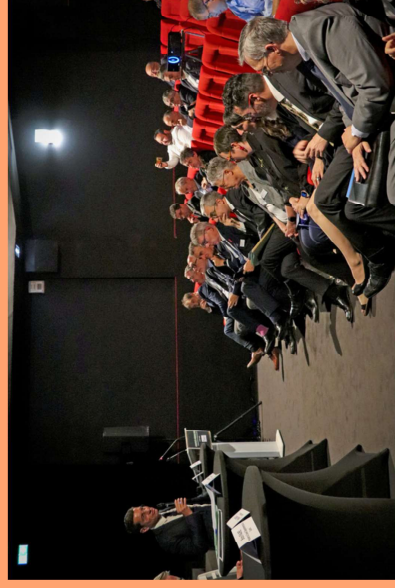


En conclusion, M. le Président a souligné que " Le principe de subsidiarité est gage d'efficacité et qu'en ce sens il doit être absolument respecté.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2023

TABLE RONDE : L'ÉCOLE CANTALIENNE DE DEMAIN



**PRÉCONISATIONS POUR
UNE ÉCOLE DE QUALITÉ,
ACCESSIBLE À TOUS,
ÉVOLUTIVE ET
TERRITORIALISÉE**

V4 – Juin 2023

2023-2026

Rectorat de l'Académie
de Clermont Ferrand

Association des Maires et des
Présidents d'EPCI du Cantal

Conseil Départemental
du Cantal



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AMF 15



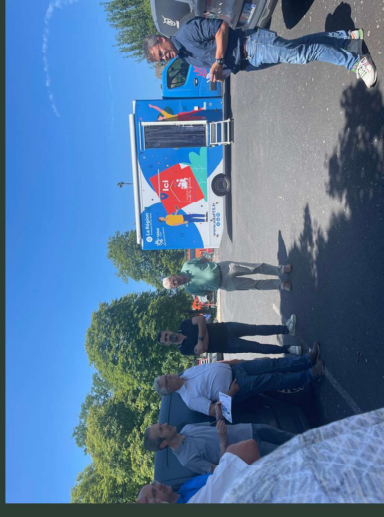
13 DECEMBRE 2023
AURILLAC



23 FEVRIER 2024
AURILLAC



11 AVRIL 2024
MURAT



18 JUILLET 2024
NAUCELLES

CONGRÈS DES MAIRES 2023

Au total, une délégation d'environ 80 élus cantaliens ont participé à cette 105ème édition du Congrès des Maires et des Présidents d'intercommunalité qui s'est déroulé du mardi 21 novembre au jeudi 23 novembre 2023.

Plusieurs temps d'échanges et de rencontres pour les Maires du Cantal ont été proposés, après validation du Conseil d'Administration de l'AMF 15, sous la présidence de Christian MONTIN

LES NOUVELLES INSTANCES DIRIGEANTES DE L'AMF



Est élu à la présidence de l'Association,
David LISNARD, Maire de Cannes, qui a
recueilli 8 084 voix.



CONGRÈS DES MAIRES 2023

RÉSOLUTION FINALE DU 104E
CONGRÈS

DÉBAT D'ORIENTATION GÉNÉRALE



Le Maire de Cannes a estimé que
« nous sommes à un moment
particulier de notre démocratie »,
menacée par la montée de
l'incivisme et par « une crise de
l'exécution des choses, une crise
de l'impuissance publique ».

David LISNARD



« Nous, maires et
présidents
d'intercommunalité,
représentant la diversité
de la France hexagonale
et ultramarine, avons
une nouvelle fois fait la
preuve de notre
puissante unité lors de
ces 3 jours de congrès.
C'est bien la passion que
nous avons chacune et
chacun en partage pour
l'intérêt général et
l'action communale qui
nous permet de
transcender les
différences qui nous
traversent. » :

André LAIGNEL

« Les communes attaquées sont au
cœur de la réalité quand des maires
sont dénigrés, agressés. La
République est menacée quand la
justice ne peut pas s'exercer,
lorsque l'universalisme républicain
n'est plus le substrat commun. »

UNE DÉLÉGATION CANTALIENNE

SIGNATURE AVEC EDF



SIGNATURE D'UNE CONVENTION AVEC ENEDIS



- Dans la continuité du partenariat avec EDF, l'AMF 15 a signé une nouvelle convention à l'occasion du Salon des Maires. Durant ce temps d'échanges, M. LAFON, directeur d'Europe Service a pu faire état de la démarche de relocalisation industrielle et de décarbonation avec l'installation de photovoltaïque sur la nouvelle usine AUTEC

Partenaire privilégié de l'Association des Maires et des Présidents d'EPCI du Cantal, ENEDIS est un acteur incontournable pour les collectivités. En ce sens, une délégation d'élus a pu participer à la convention de partenariat qui vise à travailler conjointement sur différents domaines :

- le renforcement de la proximité auprès des communes
- la formation et l'information des élus sur les thématiques ayant trait à la distribution d'électricité
- la communication
- la transition énergétique et l'accompagnement des projets des communes

UNE DÉLÉGATION CANTALIENNE

SOIRÉE PARTENARIALE

L'Association des Maires et des Présidents d'EPCI du Cantal tisse des partenariats avec 10 entreprises cantaliennes qui sont un réel soutien au quotidien, facilitant les échanges avec les collectivités, grâce notamment à des interlocuteurs privilégiés.

Comme chaque année, une soirée des partenaires a donc eu lieu le mercredi 22 novembre pour permettre à chacun des partenaires de venir à la rencontre des élus durant un moment convivial, qui s'est tenu au Théâtre de Paris, puis au Bouillon de Pigalle.

Plus de 80 élus et partenaires présent pour cette soirée

VISITES ET ÉCHANGES AVEC LES PARLEMENTAIRES DU CANTAL



RENCONTRE AVEC LE PRÉSIDENT DE LA REGION AURA





DEUXIEME PARTIE

L'EXERCICE DE NOS MISSIONS

“ Unis pour mieux servir ”

▲ 1- AGIR ENSEMBLE DE MANIERE CONCERTEE

▲ 2- FORMER ET INFORMER NOS ADHERENTS

▲ 3- DEFENDRE NOS INTERETS

▲ 4- ALERTER ET ETRE FORCE DE PROPOSITIONS



1- AGIR ENSEMBLE DE MANIERE CONCERTEE

L'ÉCOLE CANTALIENNE DANS LE CANTAL

- L'école cantalienne de demain : tous concernés !

JOURNÉE SUR L'ENGAGEMENT MUNICIPAL

- Atelier de mi-mandat
- Soirée débat

RASSEMBLEMENT CONTRE L'ANTISEMITISME

- L'AMF appelle à un rassemblement partout en France contre l'antisémitisme

RASSEMBLEMENT CONTRE LES AGRESSIONS

- Les Maires du Cantal expriment leur soutien envers leurs collègues

ELECTIONS 2024



L'ÉCOLE CANTALIENNE DE DEMAIN

Suite à la présentation
à l'occasion de
l'Assemblée générale
2023 à Mauriac :

- **18 décembre 2023 : présentation de l'observatoire départemental des dynamiques rurales**

Objectif : créer les conditions concrètes d'un nouvel élan pour les ruralités

Décision : Mise en commun des données en vue de créer une cartographie des services à l'échelle départementale

- **15 janvier 2024 : Echange avec les présidents d'Epci du cantal :**

- L'AMF 15 a un rôle de conseil, d'appui auprès des élus

- L'AMF 15 souhaite impliquer les élus via les EPCI, en tant que coordinateur : l'EPCI n'aura aucun pouvoir de décision .

- L'objectif est de parvenir à proposer une école de qualité accessible à tous.

- **12 mars 2024 : Quel avenir pour notre école rurale ?**

Soirée-débat organisée par l'UNSA, intervention de M. MONTIN et rappel des enjeux du document cadre proposé par l'AMF 15

- **21 mai 2024 : Courrier adressé aux membres du CDEN**

Sollicitation pour participer à un groupe de travail

- **12 juillet 2024 : 1ere réunion du groupe de travail**

**PRÉCONISATIONS POUR
UNE ÉCOLE DE QUALITÉ,
ACCESSIBLE À TOUS,
ÉVOLUTIVE ET
TERRITORIALISÉE**

V4 - Juin 2023



2023-2026

Rectorat de l'Académie
de Clermont Ferrand

Association des Maires et des
Présidents d'EPCI du Cantal

Conseil Départemental
du Cantal

ATELIERS DE MI MANDAT

En partenariat avec Mairie 2000 et l'AMF

03/05//2024



L'ANALYSE FINANCIÈRE DE VOTRE COLLECTIVITÉ

Animée par :

Responsable des études financières

La Banque Postale



Philippe BAETEMAN



ATELIERS THÉMATIQUES



TRANSFERT DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Animé par :

Valentin KUZNIK

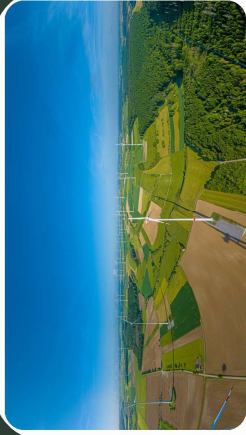
Conseiller Technique - AMF



Jean Baptiste DORE

Responsable de mission

Cantal Ingénierie et Territoire



TRANSITION ECOLOGIQUE

Animé par :

Nicolas BOUTET

Référent territorial Cantal

ADEME



REMOBILISATION DE L'ÉQUIPE MUNICIPALE ET BILAN DE MI-MANDAT



Formateur

Cabinet AGORA

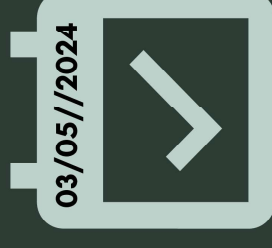
Christophe RIGAUD-BONNET



Cabinet Agora

Formation Expertise Conseil
Élus & Collectivités

JOURNÉE SUR L'ENGAGEMENT MUNICIPAL



Animée par Patricia OLIVIERI, rédactrice en chef de l'Union du Cantal, la soirée débat portant sur le thème de l'engagement municipal s'est déroulée au centre des congrès à Aurillac.

Pour l'occasion, de nombreux élus et cantaliens ont fait le déplacement afin de pouvoir échanger et entendre les différents intervenants.

M. FOUCAULT Martial, professeur d'universités à Science po, a dressé un état des lieux de l'analyse réalisée avec l'AMF : " Redonner le moral aux élus, est ce possible ?"

M. DARNAUD Mathieu, 1er vice président, grand témoin de la soirée a fait part des travaux réalisés au niveau du Sénat notamment concernant le rapport d'infiltration intitulé : « Avis de tempête sur la démocratie locale : soignons le mal des Maires ».

Une table ronde réunissant des profils différents mais complémentaires de maires cantaliens s'est déroulée afin de rendre compte des difficultés souvent rencontrées dans l'exercice du mandat de maire, mais surtout de la passion et du dévouement des élus au quotidien.



Le Maire est, nous disent les sondages, l' élu préféré des Français. Nous en sommes fiers, légitimement. Cette fonction est exaltante, très enrichissante pour ceux qui l'exercent grâce à la confiance de leurs concitoyens. Cependant, elle est aussi exigeante et difficile. C'est aussi pour cela qu'elle est passionnante.

Etre maire aujourd'hui, c'est œuvrer pour l'avenir de nos collectivités et pour le mieux être de nos concitoyens. C'est aussi affronter la contradiction, souvent musclée, parfois hélas violente.

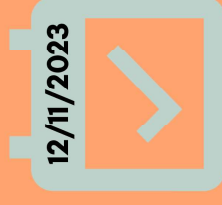
M. MONTIN, Président de l'AMF 15



REMERCIEMENTS AUX PARTENAIRES



RASSEMBLEMENT CONTRE L'ANTISEMITISME



LES ELUS DU CANTAL APPELLENT À UN RASSEMBLEMENT
CONTRE L'ANTISEMITISME ET LE RACISME L



EXTRAIT DU COMMUNIQUE DE PRESSE

En accord avec Gérard Larcher et Yaël Braun-Pivet, pour permettre à tous les Français qui souhaitent s'associer à cette initiative partout en France, l'Association des maires de France appelle à un rassemblement devant chaque préfecture de département le dimanche 12 novembre à 15h, au moment du départ de la marche prévue à Paris.

Institution centenaire représentative de toutes les communes de France, l'AMF a toujours défendu les principes fondamentaux de laïcité, de liberté et de justice qui garantissent à chaque citoyen sa liberté de penser et sa sécurité personnelle.

Face à la montée brutale de l'antisémitisme depuis quelques semaines, c'est l'unité même de notre nation qui est en cause et que tous les citoyens doivent défendre.

RASSEMBLEMENT CONTRE LES AGRESSIONS



LES MAIRES DU CANTAL EXPRIMENT LEUR SOUTIEN ENVERS LEURS COLLEGUES



MOTION À LA SIGNATURE DES MAIRES DU CANTAL

MOBILISATION FACE AUX AGRESSIONS

SIGNEZ LA MOTION POUR AFFIRMER NOTRE ATTACHEMENT À LA VIE DÉMOCRATIQUE DE NOTRE PAYS

RASSEMBLEMENT CONTRE LES AGRESSIONS

“ Tous les sondages d'opinion nous disent que le Maire est l'élu préféré des Français.

Nous en sommes légitimement fiers. Au quotidien nous exerçons nos fonctions avec comme seul objectif le respect de l'intérêt général.

Celui-ci implique la réflexion permanente, l'échange des points de vue, le respect des procédures, des lois, et règlements.

Certes, nous ne prétendons pas détenir la vérité et quel que soit la force de nos convictions, la contradiction et l'expression de points de vue différents restent la règle de base de la démocratie locale. Malheureusement aujourd'hui, force est de constater, que ce débat est souvent exacerbé, excessif dans son expression, parfois même agressif et porteur d'intolérance.

Cette violence du débat public ne peut qu'ouvrir la voix à des agissements qui vont au-delà de l'acceptable.

Les menaces et les agressions dont ont été victimes nos collègues, Michel TEYSSÉDOU, Maire de Parlan et Michel FEL, Maire de Saint Etienne de Mours témoignent de cette dérive intolérable que ne peut accepter l'exercice démocratique.

Et, nous n'oublions pas tous ceux qui parmi vous au quotidien, subissent des comportements intolérables qui impactent l'exercice de nos mandats et la vie de nos collectivités.

EXTRAIT DU DISCOURS DE M. MONTIN



BADGE À
AFFICHER AU
SEIN DE VOS
COLLECTIVITES

AMF15 MOBILISATION FACE AUX AGRESSIONS	
Je soussigné(e) :	<input type="text"/>
Maire de la commune de :	<input type="text"/>
• AFFIRME que les Maires du Cantal :	
• sont SOLIDAIRES de leurs collègues victimes d'agressions et de menaces. Incompatibles avec l'exercice de leur mandat	
• sont FIERs d'exercer leur mandat, avec bienveillance et respect mutuel entre élus et concitoyens	
• exercent leur mandat au service de l'INTERET GENERAL	
• confirment que le DÉBAT DEMOCRATIQUE ne peut s'accommoder d'agressions physiques ou verbales	
• ENGAGENT chaque citoyen à défendre ses opinions avec tolérance et sérénité	
• DÉNONCENT et CONDAMNENT toutes formes d'agressions envers les élus	
• DEMANDENT un soutien permanent de l'Etat pour faciliter leur action au quotidien	
• doivent être ENTENDUS lorsqu'ils sont victimes de comportements inacceptables de la part de leurs administrés	
• ATTENDENT une protection exemplaire par les autorités compétentes, pour l'exercice de leur mandat	
EN DATE DU	SIGNATURE

MOTION À
SIGNER

ELECTIONS 2024



CONTRIBUTION DES COMMUNES DANS
L'ORGANISATION DES ÉLECTIONS



2- FORMER ET INFORMER NOS ADHERENTS

27/10/2023



COLLOQUE SECURITE, JUSTICE ELUS

Vendredi 27 octobre, dans le cadre des rencontres d'Aurillac, M. le Président du Tribunal a introduit cette journée d'échanges en rappelant que l'objectif de cette rencontre est de pouvoir : " nous écouter les uns et les autres et s'enrichir de nos savoirs et préoccupations tout en respectant la séparation des pouvoirs."

M. le Procureur a insisté sur l'attachement à échanger avec les élus du Cantal afin d'élever le débat pour nourrir la réflexion avec l'intervention d'experts, d'élus et des parlementaires, au regard notamment des récentes actualités avec les émeutes qui appellent à un renforcement des échanges et plus de coopération entre le Parquet et les élus.



Pour débiter les travaux, M. Alain BAUER, criminologue et invité d'honneur de cette journée a fait état de l'origine de cette relation entre élus, magistrat autour de la notion de sécurité, insistant sur le pilier de : " La confiance passe par la connaissance".

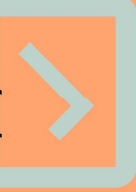
Un plaidoyer a été fait notamment sur la notion de vivre ensemble et le retour à l'ordre démocratique afin de redonner une forme de liberté à tout un chacun.



M. BUFFET, Président de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du Règlement et d'administration générale, Sénateur du Rhône, a rappelé qu'à l'issue d'une enquête auprès des Maires de France, le quotidien des Maires n'est malheureusement plus synonyme de tranquillité.

COLLOQUE SECURITE, JUSTICE ELUS

27/10/2023



Le rôle du sous préfet et du binôme Préfet / Maire a été mis en exergue par les élus et les parlementaires. Une relation de confiance est nécessaire également avec le parquet, c'est pourquoi M. le Procureur a souligné le rôle déterminant des référents d'arrondissements fléchés au sein de la convention de partenariat avec l'AMF 15 :

- M. MONTIN Christian, pour les communes du secteur d'Aurillac*
- Mme ROCHES Patricia, pour les communes du secteur de Saint-Flour*
- Mme CABECAS Valérie, pour les communes du secteur de Mauriac*

M. GUERIN, Président de la Métropole de Limoges et Vice Président de l'AMF a introduit son propos en rappelant que "Les maires exercent le plus beau des mandats grâce à une proximité du quotidien avec les administrés", d'où la nécessité de préserver le principe de subsidiarité. L'augmentation de +32 % de violences envers les élus sur l'année passée témoigne de la nécessité d'agir, c'est pourquoi l'AMF joue un rôle de facilitateur avec la mise en place de l'Observatoire des agressions envers les élu(e)s.



M. le Préfet du Cantal a insisté sur l'existence du « pack sécurité » chargé de renforcer la sécurité des élus avec l'objectif de :

- **créer un réseau de référents « atteintes aux élus » dans la gendarmerie nationale et la police nationale sur tout le territoire.**
- **Renforcer le dispositif « Alarme élu » qui permet aux élus qui se sentent menacés de se manifester auprès de leur commissariat ou de leur gendarmerie pour bénéficier d'un traitement rapide de leurs appels au 17 et d'une vigilance renforcée de la part des forces de l'ordre.**
- **Amplifier la démarche « d'aller-vers » des forces de l'ordre pour permettre aux élus locaux de déposer une plainte quand ils le souhaitent et où ils le souhaitent.**
- **Développer des nouvelles sessions de sensibilisation à la gestion des incivilités et désescalade de la violence, à l'attention des élus.**

LE NOTAIRE ET LES COLLECTIVITES

06/11/2023



Lundi 06 novembre 2023, les élus du Cantal ont pu participer à la première réunion organisée par la Chambre Interdépartementale des Notaires d'Auvergne, qui a été dupliquée dans les départements voisins du Puy de Dôme, de l'Allier et de la Haute Loire.

“ Cette formation permet incontestablement de renforcer les liens avec les Maires du Cantal grâce à des échanges permettant de se nourrir mutuellement et d'apprendre sur les problématiques quotidiennes de chacun. ”

**Maître Turquet, Président de la
Chambre Interdépartementale
des Notaires d'Auvergne**

**M. MONTIN, Président de l'AMF 15 a
salué cette très belle initiative de la
chambre des notaires :**

“ Pour les élus, le notaire est le premier conseiller juridique de proximité et la relation entre un Maire et un notaire, va bien au delà de la simple rédaction d'achat ou de vente. L'AMF 15 est pleinement dans son cœur de métier en proposant ce type de réunions d'informations, en élargissant son réseau partenarial et en y intégrant désormais avec la Chambre régionale des Notaires d'Auvergne. ”



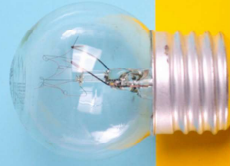
DÉCRYPTAGE DU BUDGET “ELECTRICITÉ” POUR LES COLLECTIVITÉS

ASSOCIATION DES MAIRES
ET DES PRESIDENTS D'EPCI
DU CANTAL



DÉCRYPTAGE DU BUDGET “ELECTRICITÉ” POUR LES COLLECTIVITÉS

WEBINAIRE
EN PARTENARIAT AVEC



PROGRAMME

Co animé par les services

d'EDF :

- Evolution de prix de l'énergie - M. Thierry Mege
- Point du marché du SDET - Mme Caroline Coutouly
- Espace client EDF - Mme Frédérique Brunel



22/02/2023

de 10h00 à 11h00

VISIO CONFERENCE

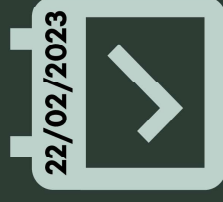
(Possibilité de participer en
présentiel : Salle Puy Mary -
Conseil Départemental du
Cantal -
jauge limitée : à 20 personnes)



INSCRIVEZ VOUS : [cliquez ici](#)

Co animé par les services d'EDF :

- Evolution de prix de l'énergie - M. Thierry Mege
- Point du marché du SDET - Mme Caroline Coutouly
- Espace client EDF - Mme Frédérique Brunel



LES FINANCES LOCALES

LOI DE FINANCES 2024

REFORME DE LA DGF ?

Intervention de Michel Klopfer à destination des Maires du Cantal à l'invitation conjointe de l'AMFI5 et des 2 Sénateurs cantaliens.

Objectif :

- partager l'histoire de la DGF, son actualité au sortir du PLF 2024 et des avancées pour nos communes rurales grâce à l'éclairage et l'expertise d'un des meilleurs spécialistes français des finances publiques locales en la personne de Michel Klopfer.

12/03/2024



GESTION DE CRISE EN EAU POTABLE

21/03/2024



En partenariat avec Cantal Ingénierie et Territoire, une formation sur la gestion de crise en eau potable a été proposée aux élus cantaliens

Objectifs Pédagogiques:

- Identifier les aspects qualitatifs et quantitatifs de l'eau potable
- Répertorier les outils d'anticipation disponibles
- Organiser les gestion de crise

Déroulé :

- L'eau potable: aspects qualitatifs, réglementaires, la situation dans le Cantal
- Les outils d'anticipation et de gestion : schémas directeurs, Plan, de gestion de la Sécurité Sanitaire de l'Eau potable
- L'organisation de la gestion de crise : les acteurs, informer et sécuriser, les outils pratiques à disposition



LE GUIDE DES BIENS DE SECTION

22/04/2024



Un travail partenariat piloté par l'AMF 15 avec l'appui technique et juridique de Maître Chloé Maisonneuve, accompagnée de Maître Philippe GATIGNOL a permis de proposer un nouveau guide, qui se veut être une boîte à outil pratique à destination des élus.

“LES BIENS DE SECTION SONT UNE RICHESSE POUR NOS TERRITOIRES, MAIS QU'IL EST NÉCESSAIRE DE TROUVER LA FORMULE ADÉQUATE QUI CONVIENT POUR PARVENIR À UNE GESTION APAISÉE DANS UNE PERSPECTIVE DE DÉVELOPPEMENT LOCAL ET DURABLE ”



POINTS D'ACTUALITÉS DGFIP

CLÔTURE COMPTABLE, PROVISION, RECOUVREMENT, M57, CHORUS PRO, RÉFORME DES GESTIONNAIRES PUBLICS, BUDGET VERT

Au total, environ 60 personnes, élus et agents des collectivités ont pu participer à ces rencontres ayant pour objectif principal de porter à connaissance les dernières actualités concernant plusieurs sujets : le budget vert, chorus Pro, la taxe d'habitation des logements vacants, les partenariats entre l'ordonnateur et le comptable, le transfert de la compétence eau et assainissement, etc.

Animée par Christelle CARANOBE, Inspectrice Principale des Finances Publiques, le rôle des Conseillers aux Décideurs Locaux qui les positionne comme les interlocuteurs privilégiés a été rappelé afin de construire un budget maîtrisé à la hauteur des projets envisagés.



30/05/2024



REUNION D'INFORMATIONS EN PARTENARIAT AVEC LE CENTRE DE GESTION

04/06/2024



L'Association des Maires et des Présidents d'EPCI du Cantal, en partenariat avec le Centre de Gestion a proposé des réunions d'informations relatives à l'actualité sur les sujets suivants :

- Le RIFSEEP,
- Les ARE (allocations de retour à l'emploi) – Assurance chômage,
- Congés maladie et rémunération.





3- DEFENDRE NOS INTERETS

LE CONSEIL JURIDIQUE DE L'AMF

- Une équipe pluridisciplinaire au sein de l'AMF
- L'AMF 15 : interlocuteur privilégié des élus

LES DOSSIERS D'ACTUALITES

- LE REFERENT DEONTOLOGUE
- AGRI PV, PV AU SOL, QUELLE STRATÉGIE POUR LE CANTAL ?
- TRANSFERT COMPETENCE EAU
- GUIDE PRATIQUE POUR UNE LOCATION APAISEE
- DIFFICULTES DUE À L INVASION DE CHOUCAS DES TOURS

LE CONSEIL JURIDIQUE DE L'AMF

UNE EQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE AU SEIN DE L'AMF



Une fonction de conseil, d'information permanente, de formation et d'aide à la décision. Les services de l'AMF exercent un suivi et une analyse de l'actualité législative et réglementaire. Ils effectuent un travail d'expertise permettant de délivrer des conseils personnalisés aux maires et aux présidents d'intercommunalité.

6 DEPARTEMENTS

- Action sociale, éducative, sportive et culturelle
- Administration et gestion communales
- Aménagement des territoires
- Conseil juridique et documentation
- Finances et fiscalité locales
- Intercommunalité et organisation territoriale

8 MISSIONS SPECIALISEES

- Relations avec le Parlement
- Formation des élus
- Prospectives et parité
- Transition écologique
- Europe et affaires internationales
- Prévention des pollutions et des risques technologiques
- Sécurité et prévention de la délinquance
- Fonction publique territoriale

5 SERVICES TRANSVERSAUX

- La direction de l'action territoriale
- La direction des finances et des moyens généraux
- Le service de la communication, de la presse et des partenariats
- La rédaction de Maires de France et de Maire info
- Le service des ressources humaines



L'AMF 15 : INTERLOCUTEUR PRIVILEGIE DES ELUS

En lien direct avec l'AMF national, les services de la Préfecture, du Conseil Régional d'Auvergne Rhone Alpes et du Conseil Départemental du Cantal, le secrétariat de l'AMF 15 répond à l'ensemble des questions quotidiennes grâce à l'expertise des services et à la proximité du terrain.

QUESTIONS / REPONSES

EXONERATION DE LA TAXE FONCIERE SUR LES PROPRIETES BATIES

Les communes doivent impérativement prendre une délibération avant le 1er octobre 2021.

CADRE JURIDIQUE

Il ne sera bientôt plus possible pour les communes de déléguer contre l'exonération totale de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) pour les constructions neuves et les agissements. C'est en effet ce que prévoit la loi de finances 2020, et c'est à compter des impôts locaux 2022 que cette réforme s'appliquera aux communes.

Les communes peuvent toutefois limiter l'ampleur de ces pertes fiscales annoncées **en prenant une délibération impotante avant le 1er octobre 2021.**

2) Pour rappel, l'article 1383 du Code général des impôts dispose que les constructions nouvelles, les reconstructions, et les additions de construction à usage d'habitation sont en principe exonérées de la TFPB **durant les deux années** qui suivent leur achèvement.

2) Jusqu'à la commune avait toutefois les moyens juridiques de s'opposer à cette exonération.

Comment ?

2) Elle pouvait ainsi prendre une délibération supprimant totalement cette exonération de deux ans.

Quelles sont les conséquences pour les administrés ?

2) Les communes ne pourront pas bénéficier de la dérogation.

2) Quelles procédures en cours pour la compensation des loyers commerciaux sur 2020 ?

2) Communication des listes électorales : les maires ont-ils l'obligation de les communiquer ?

2) Comment ?

2) Elle pouvait ainsi prendre une délibération supprimant totalement cette exonération de deux ans.

2) Quelles procédures en cours pour la compensation des loyers commerciaux sur 2020 ?

2) Communication des listes électorales : les maires ont-ils l'obligation de les communiquer ?

2) Comment ?

2) Elle pouvait ainsi prendre une délibération supprimant totalement cette exonération de deux ans.

2) Quelles procédures en cours pour la compensation des loyers commerciaux sur 2020 ?

2) Communication des listes électorales : les maires ont-ils l'obligation de les communiquer ?

2) Comment ?

2) Elle pouvait ainsi prendre une délibération supprimant totalement cette exonération de deux ans.

2) Quelles procédures en cours pour la compensation des loyers commerciaux sur 2020 ?

2) Communication des listes électorales : les maires ont-ils l'obligation de les communiquer ?

2) Comment ?

2) Elle pouvait ainsi prendre une délibération supprimant totalement cette exonération de deux ans.

2) Quelles procédures en cours pour la compensation des loyers commerciaux sur 2020 ?

2) Communication des listes électorales : les maires ont-ils l'obligation de les communiquer ?

2) Comment ?

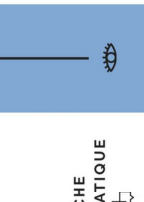
2) Elle pouvait ainsi prendre une délibération supprimant totalement cette exonération de deux ans.

2) Quelles procédures en cours pour la compensation des loyers commerciaux sur 2020 ?

2) Communication des listes électorales : les maires ont-ils l'obligation de les communiquer ?

2) Comment ?

FICHES PRATIQUES




FICHE PRATIQUE

ELECTIONS DEPARTEMENTALES ET REGIONALES 20 & 27 JUIN 2021


Elaborée par l'AMF 15

En partenariat avec l'AMF 74



FICHE PRATIQUE

REMBOURSEMENT DES FRAIS DE GARDE OU D'ASSISTANCE DES ELUS AUX COMMUNES DE MOINS DE 3 500 HABITANTS



FICHE PRATIQUE

L'INSTRUCTION DANS LES FAMILLES : LE RÔLE DU MAIRE

INFOGRAPHIE



Aides financières de l'Etat dans le cadre des élections départementales et régionales

Les autres

Finis l'Assemblée générale et achat et entretien des locaux

Les tarifs de plâtrage



ELECTIONS REGIONALES ET DEPARTEMENTALES

ORGANISATION DU SROUIN

PROGNUMAT

CE QU'IL FAUT RETENIR

MAIRES VILLES

SPORTS

TENDRE VERS UNE CAPITALISATION DES DONNEES

L'Association des Maires et des Présidents d'EPCI du Cantal répond aux questions posées avec la volonté de capitaliser les sujets traités afin que la réponse apportée puisse servir au plus grand nombre.

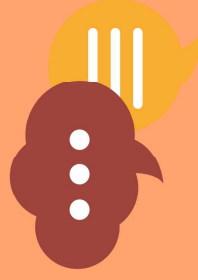
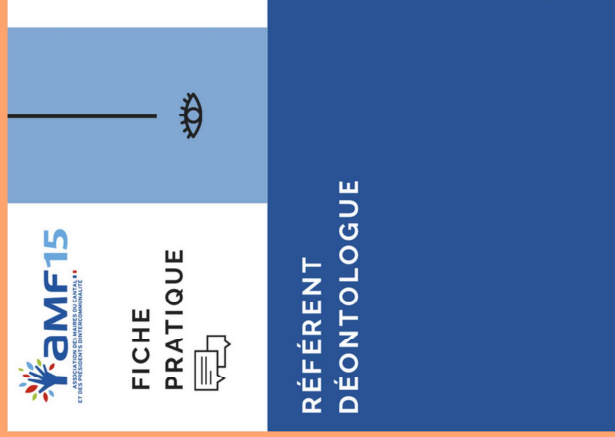


LES DOSSIERS D'ACTUALITES



REFERENT DEONTOLOGUE

Le législateur a récemment prévu que tout élu local peut consulter un référent déontologue chargé de lui apporter tout conseil utile au respect des principes déontologiques consacrés dans la charte de l'élu local (art. L1111-1-I CGCT).



REPONSE APPOREE

L'Association des Maires et des Présidents d'EPCI du Cantal a pris contact avec quatre référents déontologues susceptibles de vous accompagner. En effet, au regard de leurs compétences et de leurs parcours professionnels respectifs, le Conseil d'Administration de l'AMF 15 a sollicité quatre personnes ressources qui ont répondu favorablement à cette saisine :

- Monsieur René PAGIS, gendarme et magistrat retraité.
- Madame Chloé MAISONNEUVE, Avocat
- Monsieur Serge TEILLOT, Avocat honoraire ,
- Monsieur Claude DEVES, professeur émérite des universités et une qualité d'avocat honoraire

MISSIONS DU RÉFÉRENT

Un accompagnement dans la prévention du risque de conflit d'intérêt ou pénal

Un devoir de respect du secret professionnel

Un avis simple



TRANSFERT COMPÉTENCE EAU

ATELIERS THÉMATIQUES




**TRANSFERT DE L'EAU ET
DE L'ASSAINISSEMENT**

Animé par :

● **Valentin KUZNIK**
Conseiller Technique - AMF

● **Jean Baptiste DORE**
Responsable de mission
Cantal Ingénierie et Territoire



**TRANSITION
ÉCOLOGIQUE**

Animé par :

● **Nicolas BOUTET**
Référent territorial Cantal
ADEME

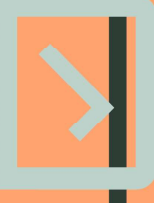


A l'occasion des ateliers de mi mandat, une conférence a eu lieu sur le transfert de l'eau et de l'assainissement et sur la transition écologique



AGRI PV, PV AU SOL, QUELLE STRATÉGIE POUR LE CANTAL ?

18/07/2024



DÉFINITION DE L'AGRIVOLTAÏSME

Une installation agrivoltaïque est une installation de production d'électricité utilisant l'énergie radiative du soleil et dont les modules sont situés sur une parcelle agricole où ils contribuent durablement à l'installation, au maintien ou au développement d'une production agricole.

Il est indiqué qu'une installation de production électrique installée sur une parcelle agricole doit, pour être considérée comme « agrivoltaïque », apporter un des services suivants à l'activité agricole :

- amélioration du potentiel et de l'impact agronomiques ;
- adaptation au changement climatique ;
- protection contre les aléas ;
- amélioration du bien-être animal.

Il est spécifié que la production agricole doit rester « l'activité principale de la parcelle agricole ».

Pour garantir que la production agricole est bien l'activité principale dans un projet agrivoltaïque, la superficie du terrain couverte de panneaux solaires ne doit pas excéder 40%





AGRI PV, PV AU SOL, QUELLE STRATÉGIE POUR LE CANTAL ?

PRESENTATION DU CALENDRIER PAR LA CHAMBRE D'AGRICULTURE



L'AMF 15 en tant que membre du groupe de travail participera aux différents de réflexion pour s'assurer de la cohérence du document-cadre avec la réalité de terrain perçue par les élus

LES DOSSIERS D'ACTUALITES



GUIDE PRATIQUE POUR UNE LOCATION APAISEE

RAPPEL DU CONTEXTE

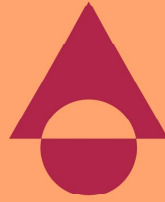


En partenariat avec l'ADIL et après échange avec le bureau de l'AMF 15, un guide à destination des bailleurs et donc des collectivités désireux d'obtenir des éléments synthétiques sur le rôle du bailleur, les partenaires incontournables, les obligations du bailleurs, les obligations du locataire, les difficultés concernant le traitement des impayés, a été rédigé avec l'appui du Conseil Départemental du Cantal et de la Préfecture du Cantal.

DIFFICULTES DUE À L'INVASION DE CHOUCCAS DES TOURS

Suite à l'appel de nombreux maires signalant des difficultés dues à l'invasion de chouccas des tours qui engendrent de nombreux dégâts sur les toitures et perturbent la tranquillité des citoyens au regard de leurs cris, l'AMF 15 a souhaité relayer le cerfa de demande de dérogation de régulation de chouccas des tours dans le cas où la commune est concernée par cette problématique. L'AMF 15 recensera l'ensemble des CERFA et les communiquera dans un second temps à la DDT du Cantal.





4- ALERTER ET ETRE FORCE DE PROPOSITIONS

MOTIONS

- L'AMF 15 TIRENT LE SIGNAL D'ALARME QUANT À L'ABSENCE, SUR LE TERRITOIRE DE MÉDECINS SCOLAIRES AVEC DES CONSÉQUENCES SUR LES ÉLÈVES

SENSIBILISATION DES ÉLUS

- DÉMARCHAGE FRAUDULEUX

SOUTIEN EN FAVEUR DE :

- LES MAIRES DU CANTAL EXPRIMENT LEUR SOUTIEN AUX AGRICULTEURS

DES STRUCTURES À VALORISER

L'AMF 15 TIRENT LE SIGNAL D'ALARME QUANT À L'ABSENCE, SUR LE TERRITOIRE DE MÉDECINS SCOLAIRES, AVEC DES CONSÉQUENCES SUR LES ÉLÈVES

A l'occasion du Conseil d'Administration du 13 Décembre 2023, les membres ont validé la motion prise initialement par la Ville de Saint Flour et Saint Flour Communauté visant à tirer le signal d'alarme quant à l'absence, sur le territoire de médecins scolaires avec des conséquences sur les élèves.

Le Département du Cantal dispose de trois centres médico-scolaires dont un à Saint-Flour. Après des départs successifs à la retraite, les trois médecins en exercice n'ont pas été remplacés. Le Service Public d'Éducation n'assume plus aujourd'hui sa mission de promotion de la santé.

Cette pénurie de médecins a des conséquences auprès des enfants et des familles, notamment les plus démunies dont la précarité sociale accroît les risques sanitaires et le non recours aux soins.

Les membres du Conseil d'Administration de l'AMF 15 demandent :

- à l'éducation nationale d'assurer une présence indispensable de médecins scolaires sur le département du Cantal



DEMARCHAGES FRAUDULEUX

Dans le cadre des transformations technologiques qui impactent notamment les équipements téléphoniques, certaines collectivités sont la cible de démarchage, pouvant être parfois insistant, dans le but de vendre des équipements nouveaux et de conclure des nouveaux contrats liant la collectivité à un nouvel opérateur.

Après échange avec certains de nos collègues, il apparaît que dans les propos et arguments avancés, certaines entreprises mettent en exergue des liens avec l'opérateur " orange", afin de rassurer les interlocuteurs.

L'AMF 15 attire votre attention sur ces démarchages.

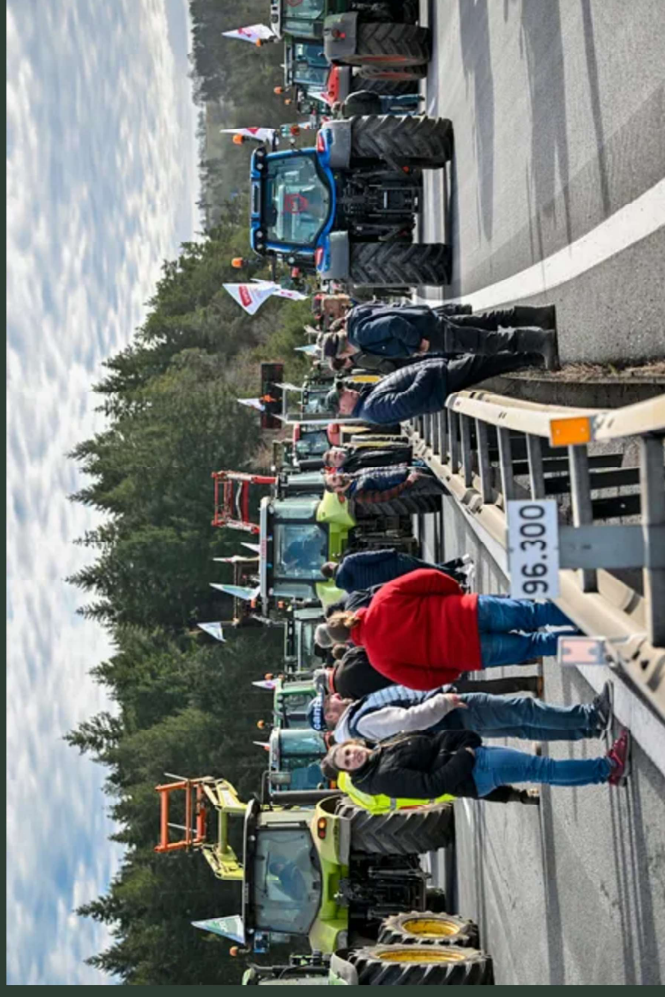


LES MAIRES DU CANTAL EXPRIMENT LEUR SOUTIEN AUX AGRICULTEURS

L'association des Maires et des Présidents d'EPCI du Cantal tient à exprimer son soutien à l'action déterminée des agriculteurs dans leurs revendications pour assurer l'avenir d'une activité essentielle dans ce département.

Dans le droit fil du soutien apporté par les maires cantaliens au manifeste pour l'élevage, l'AMF15 rappelle son attachement à une agriculture économiquement viable, indispensable au maintien d'un environnement et de paysages attractifs, créatrice d'une juste rémunération pour ceux qui s'y consacrent et allégée de tâches administratives souvent inutiles et démotivantes.

L'AMF15 souhaite que la mobilisation de la profession agricole, respectueuse des personnes et des biens, puisse ouvrir de nouvelles perspectives pour le monde agricole et les ruralités.



DES STRUCTURES A VALORISER



ABF DECISIONS

ABF

UN PARTENARIAT AVEC POLE
EMPLOI ET VOTRE COMMUNE



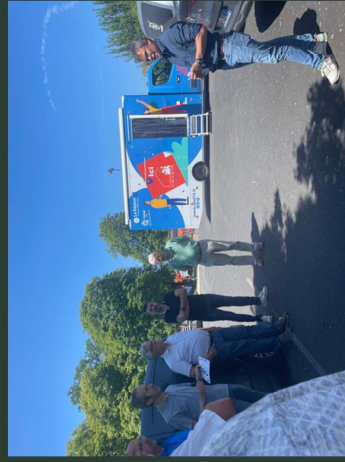
ASSOCIATION PREVENTION MAIF

Dans chaque département, une antenne existe, avec des bénévoles pour apporter des aides, des informations, des animations auprès de toutes structures qu'en font la demande.

Avec PréEntraide, l'Association Prévention MAIF fédère toutes les bonnes volontés pour que tous ceux qui en ont besoin trouvent rapidement une solution dans les moments d'urgence.

association
prévention
MAIF

Pôle emploi met à disposition gratuitement et sans convention, un outil clé en main pour le site de votre collectivité permettant de faire apparaître une carte dynamique mentionnant toutes les offres d'emploi dans un rayon donné. Ainsi, les utilisateurs de votre site internet auront connaissance des opportunités d'emploi de votre territoire en temps réel. Vous désirez en savoir plus ? Complétez le formulaire via le l'AMF15 ci dessous .





NOS PARTENAIRES





Potel Assainissement
Au cœur de l'environnement



présence verte
libres d'être actifs



CAISSE
D'ÉPARGNE
Auvergne Limousin



AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
CANTAL



l'entreprise électrique



CHAVINIER



Aurillac

aurillac.fr



CENTRE FRANCE



GÎTES DE FRANCE



ENEDIS
L'ÉLECTRICITÉ EN RESEAU



MIA



Chambre
de Métiers
et de l'Artisanat
CANTAL



Groupama



MNT



LA POSTE



NET 15



EDF



GÉOMÈTRE-EXPERT
GARANT D'UN CADRE DE VIE DURABLE



SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIES DU CANTAL



SOIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT



MARQUET
TRAVAUX PUBLICS



CCI du Cantal



cantal
LE DÉPARTEMENT



EUROVIA
VINCI



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



SOUPLIER

NOS PARTENAIRES

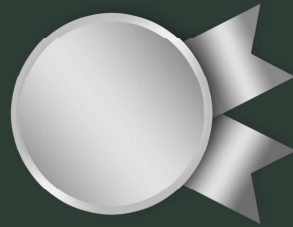
Les membres du Conseil d'Administration de l'Association des Maires et des Présidents d'EPCI tiennent à remercier l'ensemble des partenaires qui ont répondu favorablement pour co-construire ensemble une belle et riche programmation 2023-2024 :



LES MEDAILLES



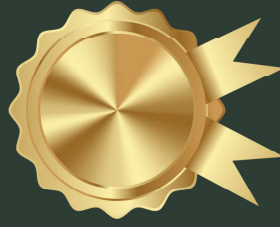
MEDAILLES D'HONNEUR REGIONALES, DEPARTEMENTALES ET COMMUNALES



Promotion du 1er janvier 2024

Échelon ARGENT :

- Madame **CARCANAGUE Marie-Laure** (Adjointe au maire, **CENTRE COMMUNAL D ACTION SOCIALE**, demeurant à **Leucamp**)
- Monsieur **CARRIE Robert** (Conseiller municipal, **COMMUNE DE MONTMURAT**, demeurant à **Montmurat**)
- Monsieur **MARTINS Paulo** (Conseiller municipal délégué, **COMMUNE DE AURILLAC**, demeurant à **Naucelles**)



Promotion du 14 juillet 2024

Échelon OR :

- Monsieur **CHAMBON Thierry** (Premier adjoint au maire, **COMMUNE DE ARCHES**, demeurant à **Arches**)
- Monsieur **MANIOL Claude** (Maire honoraire, **COMMUNE DE SAINT JULIEN DE TOURSAC**, demeurant à **Saint-Julien-de-Toursac**)
- Monsieur **PALLUT Maurice** (Maire, **COMMUNE DE CHANTERELLE**, demeurant à **CHANTERELLE**)